



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

## AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Directrice générale greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une session extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le programme d'immobilisations de la municipalité pour les trois prochains exercices financiers subséquents (2026, 2027 et 2028), le budget pour la prochaine année financière (2026) et le projet de règlement 309.012026 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception seront adoptés conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

Lors de cette session, qui se tiendra le **MERCREDI VINGT-HUITIÈME (28<sup>e</sup>) JOUR DE JANVIER 2026 À 19H00**, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations (2025, 2026 et 2027), le budget 2026 et le projet de règlement 309.012026 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2026 et les conditions de leur perception.

### ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 JANVIER 2026**
2. **APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026, 2027 ET 2028**
3. **APPROBATION DU BUDGET 2026**
4. **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 309.012026 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION**
5. **ADOPTION – PROJET DE RÈGLEMENT 309.012026 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION**
6. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
7. **CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

---

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE QUINZIÈME JOUR DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-SIX.

Charlie Côté  
Directrice générale greffière-trésorière

---

### **Certificat de publication**

Par la présente, Charlie Côté, Directrice générale greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 15 JANVIER 2026 l'avis public ci-haut mentionné aux endroits requis.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 JANVIER 2026.

Charlie Côté  
Directrice générale greffière-trésorière